

M. Oudet siège au Sénat dans les rangs du centre gauche.

Oued-Atmenia, village d'Algérie, dans le département de Constantine; 4,896 hab., dont 620 Européens. Oued-Atmenia, créé en 1854, a été érigé en chef-lieu de commune en 1863. Sa circonscription comprend plusieurs centres de population, notamment le village d'Oued-Decri, qui possède des eaux thermales de 38°, ayant la composition et les propriétés de celles de Vichy. Les Romains, qui faisaient tant de cas des eaux minérales, n'avaient pas oublié d'aménager cette source, et il existe encore des restes de leur établissement thermal.

Oued-Zenatt, village d'Algérie, dans le département de Constantine; 8,102 hab., dont 7,929 indigènes. Cette localité, érigée en commune en 1868 seulement, s'est rapidement développée, grâce aux importantes exploitations agricoles que la Société générale algérienne possède sur son territoire. Un grand marché arabe se tient deux fois par semaine à Oued-Zenatt.

Ouen (SAINT-), bourg de France (Seine), cant., arrond., et à 2 kilom. de Saint-Denis, près de la Seine; pop. aggl., 11,133 hab. — pop. tot., 11,233 hab.

Ouen-L'Aumône (SAINT-), bourg de France (Seine-et-Oise), cant., arrond., et à 2 kilom. de Pontoise; pop. aggl., 1,638 hab. — pop. tot., 2,142 hab.

Ouessant, bourg de France (Finistère), ch.-l. de cant., arrond., et à 43 kilom. de Brest, dans une île du même nom; pop. aggl., 298 hab. — pop. tot., 2,382 hab.

Ouhou s. m. (ou-ou). Casse-tête dont se servent les indigènes de Nouka-Hiva.

— Prêtre subalterne qui aide les tahouans, lorsque ceux-ci accomplissent des sacrifices humains.

Oukoama, nom du Grand Esprit, chez les Esquimaux. Il a pour adversaire Oukka, génie du mal.

Oulchy-Le-Château, bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond., et à 25 kilom. de Soissons; 703 hab.

Oullins, ville de France (Rhône), cant. de Saint-Genis-Laval, arrond., et à 6 kilom. de Lyon, sur la rive droite du Rhône; pop. aggl., 3,981 hab. — pop. tot., 5,674 hab.

Ouvrages et les tempêtes (ESSAI SUR LES), par le capitaine de vaisseau Joseph Lartigou (1858, in-8°). Les grands courants atmosphériques sont susceptibles d'éprouver des perturbations qui peuvent se réduire aux suivantes : l'ouragan, où l'air s'élève d'ordinaire vers les hautes régions en tourbillonnant, de manière à produire une puissante inspiration; la tempête, vent violent accompagné de rafales qui tendent à se rapprocher du sol; coup de vent, dont la direction varie peu, mais qui a une grande force; orage, accompagné d'éclairs, de coups de tonnerre, de pluie et de grêle; grain, changement brusque dans la force ou dans la direction du vent; rafale, accroissement dans la force d'un vent qui était déjà très-fort; bouffée, vent soudain qui n'a que peu de durée.

L'auteur attribue toutes ces perturbations à la lutte qui s'établit, dans certaines parties du globe, entre les vents des deux hémisphères. Cependant, dit-il, les ouragans et les tempêtes ne se produisent pas dans tous les lieux où les vents des deux hémisphères se rencontrent; pour déterminer ces sortes de phénomènes, il faut que l'intensité normale de chacun de ces vents atteigne au même instant certaine proportion, et cette circonstance ne se présente pas dans toutes les parties du globe. Mais ce qui fait le principal intérêt de l'ouvrage, c'est qu'après avoir décrit les diverses perturbations qui peuvent agiter l'atmosphère, l'auteur expose, avec l'autorité que lui donne une longue expérience personnelle, les moyens que doivent employer les marins pour prévoir ces perturbations et pour se mettre à l'abri des désastres dont elles peuvent être la cause.

OURDOUNG, principe du mal, chez les anciens Madgasyars. Il avait tantôt la forme d'un porc, tantôt celle d'un chien.

OURENÉ s. m. (ou-ran-dé). Bot. Fruit d'un arbre indéterminé, qui passe, chez les Nègres, indigènes du Gabon, pour un aphrodisiaque énergique.

OURELET s. m. — Anat. Ourlet du corps calleux, Bords latéraux du corps calleux, distinct du bourrelet.

— Circonvolution de l'ourlet. Circonvolution qui contourne le corps calleux.

OURROUX, bourg de France (Nièvre), cant. de Montcauche, arrond., et à 21 kilom. de Châteauneuf-Chinon; pop. aggl., 435 hab. — pop. tot., 2,784 hab.

OURROUX, bourg de France (Saône-et-

Loire), cant. de Saint-Germain-du-Plain, arrond., et à 13 kilom. de Chalon; aujourd'hui, moins de 2,000 hab.

Ours (SAINT-), bourg de France (Puy-de-Dôme), cant. de Pontgibaud, arrond., et à 20 kilom. de Riom; aujourd'hui, moins de 2,000 hab.

Ours et le pacha (L.), opéra-comique en un acte, livret de Scribe et Saintine, musique de M. François Bazin; représenté à l'Opéra-Comique en février 1870. La pièce de Scribe a fait le tour du monde; cette drôlerie fort plaisante, saupoudrée de gros sel, ne pouvait supporter que quelques couplets rondement tournés et un ou deux chœurs bouffes. Un compositeur tel que M. Bazin pouvait encore y trouver une occasion d'exercer sa verve dans ces conditions restrictives. Mais c'était un peu user sa poudre contre des moineaux qu'il écrivait pour une farce de ce genre une ouverture très-travaillée, un grand duo et divers morceaux remplis d'inventions musicales recherchées et d'effets harmoniques savamment combinés. Le directeur qui a dit à M. Bazin « Prenez mon ours » a été mal inspiré. L'association de la musique avec les scènes burlesques du livret n'a pu s'effectuer, plutôt par la faute du sujet que par l'impudence du compositeur. Cet opéra-comique a été joué avec beaucoup d'entrain par Couderc, Pétel, Prilleux, Pouchard et Mlle Béla.

Ourvillie, bourg de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond., et à 20 kilom. d'Yvetot; pop. aggl., 394 hab. — pop. tot., 1,195 hab.

Oust, bourg de France (Ariège), ch.-l. de cant., arrond., et à 17 kilom. de Saint-Giron, sur la rive gauche du Garbet et sur le Salat; pop. aggl., 523 hab. — pop. tot., 1,522 hab.

Outarville, bourg de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond., et à 20 kilom. de Pithiviers; pop. aggl., 263 hab. — pop. tot., 581 hab.

Oustrancier, ière adj. (ou-tran-si-è, i-è — rad. oustrance). Qui pousse les choses à l'excès, au delà des bornes.

— s. m. Partisan de la lutte à outrance, pendant la guerre de 1870-1871.

Outreau, bourg de France (Pas-de-Calais), cant. de Samer, arrond., et à 4 kilom. de Honlogne; pop. aggl., 1,625 hab. — pop. tot., 2,912 hab.

Ouisider s. m. (ouit-sat-deur — mot anglais signifiant celui qui est en dehors). Sport. Cheval qui se trouve en dehors de ceux auxquels on reconnaît des chances sérieuses de gagner le prix de la course.

Ouvellan, bourg de France (Aude), cant. de Ginestas, arrond., et à 15 kilom. de Narbonne sur le Ricautier; pop. aggl., 1,816 hab. — pop. tot., 2,048 hab.

Ouvreur, EUSE s. — Ouvrier, ouvrier qui ouvre les matières textiles, qui en écarte les brins plus ou moins feutrés.

— s. f. Machine employée dans les filatures de coton, et appelée aussi éprouveur-BATTER.

Ouwarowite s. f. (ou-va-ro-vi-te). Miner. Grenat chromico-calcaire.

Ouzouer-sur-Loire, bourg de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond., et à 14 kilom. de Gien; pop. aggl., 556 hab. — pop. tot., 1,123 hab.

Ouzouer-le-Marché, bourg de France (Loir-et-Cher), ch.-l. de cant., arrond., et à 43 kilom. de Blois; pop. aggl., 610 hab. — pop. tot., 1,348 hab.

Ovaralgie s. f. (o-va-ral-ji — de ovaire, et de algos, douleur). Pathol. Névralgie de l'ovaire.

Ovarie s. f. (o-va-ri — rad. ovaire). Pathol. Maladie de l'ovaire, en général.

OVERNAY (Armand-Joseph), auteur dramatique et chansonnier français, né à Paris en 1798, mort vers 1864. Tout jeune encore, il composa des chansons, se fit affilier à la joyeuse société des Soupers de Momus et, à partir de 1819, il publia dans le recueil de cette société, ainsi que dans le Chansonnier français, l'Almanach des dames, etc., un grand nombre de chansons légères, dans le genre de celles de Panard. A vingt ans, Overnay fit jouer sa première pièce, Cadet Buteux à la représentation d'Aubert, en collaboration avec Constant Barrier. Parmi ses autres pièces, nous citerons : Les Deux Lucas, vaudeville en un acte (1823); Fanny, mélodrame en trois actes (1823); Les Deux répétitions, vaudeville en un acte (1825); la Chambre de Clairette, en un acte (1825); la Nuit des noces, drame en trois actes (1826); Six mois de constance, en un acte (1825); la Couturière, drame en trois actes (1826); la Fille unique, en un acte (1831); Marie Rose, drame en trois actes (1831); les Doyens de Kélerin, comédie en deux actes (1836). Toutes ces

pièces sont écrites en collaboration avec Nézel, Berrier, Rougemont, etc. Citons encore, avec Nézel : les Lanciers et les marchandes de modes, la Dame voilée, Judith et Holopherne, l'Enfant de Paris, Carbonche, etc. Ces deux 20 kilom. pièces ont eu un grand succès.

OVIDIEN, IENNE adj. (o-vi-di-ain, i-è-ne). Qui appartient, qui se rapporte à Ovide; Style ovidien.

OVIIFICATION s. f. (o-vi-fi-ka-si-on — du lat. ovum, œuf; facere, faire). Physiol. Production de l'œuf dans l'ovaire.

OVIÈNE adj. (o-vi-jè-ne — du lat. ovum, œuf, et du gr. gonada, j'engendre). Physiol. Qui provoque la formation de l'œuf.

OVIPOSITEUR s. m. (o-vi-po-zi-teur — du lat. ovum, œuf; positior, qui place). Entom. Appareil à l'aide duquel les insectes déposent leurs œufs à la place où ils doivent éclore.

OVISARIA, nom de l'Ètre suprême, chez les habitants de Benin.

OVONITAIRE adj. (o-vo-ni-tè-re — rad. ovonite). Physiol. Qui a rapport aux ovonites.

OVONITE s. m. (o-vo-ni-te). Physiol. Globe vitellin provenant de la segmentation du vitellus.

OVOPLASTIE s. f. (o-vo-pla-sti — du lat. ovum, œuf, et du gr. plassein, former). Physiol. Fécondation par l'union du spermatozoïde à l'œuf.

OXAÉTIQUE adj. (o-ksa-sé-ti-ke). Chim. Se dit d'un acide qu'on appelle aussi oxalique.

OXAÉTYLURÉE s. f. (o-ksa-sé-ti-lu-ré). Chim. Acide hydratolé.

OXAMINIQUE adj. (o-ksa-mi-ni-ke — du gr. oxos, acide, et de aminique). Chim. Se dit d'un acide produit par l'action de l'ammoniaque gazeuse sur les éthers amido-méthyl-oxalique et amido-éthyl-oxalique. Il On dit aussi OXAMIDO-OXALIQUE.

OXYLANE s. m. (o-ksa-mi-la-ne — du gr. oxos, acide, et de amyle). Chim. Produit de l'action de l'ammoniaque sur l'éther oxalamylique.

OXYANTHACÈNE s. m. (o-ksan-tra-sè-ne). Chim. Syn. de ANTHRAQUINONE. V. la description de ce corps sous le nom d'anthraquinone de quinone, tome XIII du Grand Dictionnaire, page 559.

OXYATOLIQUE adj. (o-ksa-to-lu-i-ke). Chim. Se dit d'un acide obtenu avec d'autres en soumettant l'acide vulpique à une ébullition prolongée avec de la potasse.

OXYMIQUE adj. (o-ksé-mi-ke — de oxygène, et du gr. haïma, sang). Méd. Qui a le sang pourvu d'oxygène. Il On dit aussi OXYMIQUE et OXYMIQUE.

OXFORD s. m. (ok-sfor). Comm. Toile de coton rayée ou quadrillée.

OXHAVERITE s. f. (o-ksa-vé-ri-te). Miner. Sorte d'apophyllite trouvée dans le bois silicifié à Oxhaver, en Islande.

OXYLYNE s. f. (o-ksa-li-ly-ne — du gr. oxos, vinaigre; lûd, je dissous). Chim. Portion des substances organiques azotées qui est soluble dans l'acide acétique. Il On dit moins bien OXYLINE.

OXYNIQUE adj. (o-ksa-ni-ke). Chim. Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'hydrogène naissant sur l'acide oxalique. Il est identique avec l'acide glycolique.

OXYAZOTIQUE adj. (o-ksa-za-to-i-ke — du gr. oxos, acide, et de azotique). Pharm. Se dit d'une eau gazeuse artificielle employée dans la décomposition, et qui contient une grande quantité de protoxyde d'azote.

OXYBROMÉLAYLE s. m. (o-ksa-bro-mé-lai-je — du gr. oxos, acide; de bromo et de elay). Chim. Liquide lourd, mobile, d'une odeur éthérée pénétrante, qui se produit dans la décomposition de l'éther par le brome.

OXYCARMINIQUE adj. (o-ksa-kar-mi-ni-ke). Chim. Se dit d'un acide contenu dans la cochenille en même temps que l'acide carminique.

OXYCHLORACÉTYLATE s. m. (o-ksa-klo-ra-sé-ti-late — du gr. oxos, acide, et de chloracétyle). Chim. Oxychloracétyle de chlorobenzoyle, liquide incolore, d'une odeur suffocante, produit par la décomposition de l'éther benzoïque par le chlore.

OXYCHLORACÉTYLE s. m. (o-ksa-klo-ra-sé-ti-lye — du gr. oxos, acide, de chlore, et de acétyle). Chim. Liquide transparent, d'une odeur de fenouil, produit par l'action du chlore sur l'éther sulfurique.

OXYCHLOROFORMYLE s. m. (o-ksa-klo-ro-for-mi-lye — du gr. oxos, acide; de chlore, et de formyle). Chim. Liquide léger, mobile, produit par l'action du chlore sur l'oxyde de méthyle gazeux.

OXYCHLOROKADYLYE s. m. (o-ksa-klo-

ro-ka-to-di-lye — du gr. oxos, acide; de chlore, et de kadodylye). Chim. Produit obtenu en distillant l'oxyde de kakodylye avec l'acide chlorhydrique.

OXYCHLOROKADYLYE s. f. (o-ksa-klo-ro-ka-to-di-lye — du gr. oxos, acide; de chlore, et de kadodylye). Chim. Corps cristallisable, incolore, brillant, qu'on obtient en même temps que l'oxychloronaphthalose.

OXYCHLORONAPHTALÉNOSE s. f. (o-ksa-klo-ro-na-fta-lé-né-ze — du gr. oxos, acide; de chlore, et de naphtalène). Chim. Corps jaune, brillant, volatil, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'éther, qu'on obtient en chauffant plusieurs jours la chloronaphthaline dans l'acide nitrique.

OXYCYANOBEZOYLE s. m. (o-ksi-si-a-n-o-bain-ze-oy-le — du gr. oxos, acide, de cyanure, et de benzoyle). Chim. Corps jaune, d'une odeur forte, analogue à l'acide prussique, qu'on obtient en distillant le chlorobenzoyle sur le cyanure de mercure.

OXYCYANOGRAMYLE s. f. (o-ksi-si-a-n-o-pi-ka-mi-lye — du gr. oxos, acide; de cyanure, et de pirogramme). Chim. Corps blanc ou verdâtre, floconneux, qu'on obtient en faisant réagir une solution de potasse sur l'essence d'amandes amères mêlée d'acide prussique.

OXYMÉTRIQUE adj. (o-ksi-mé-tri-ke — rad. oxy-mètre). Qui a rapport à l'oxymétrie. Degré oxy-métrique.

OXYPHLEGMASIE s. f. (o-ksi-flé-ma-si-ze — du gr. oxos, aigu, et de phlegmasie). Pathol. Inflammation violente.

OXYPHLOGOSE s. f. (o-ksi-flé-gô-ze — du gr. oxos, aigu, et de phlogose). Pathol. Inflammation suraiguë.

OXYPORPHYRIQUE adj. (o-ksi-por-phiri-que — du gr. oxos, acide, et de porphyrine). Chim. Corps produit par l'action de l'acide nitrique sur l'euxanthone.

OXYSEPTONIQUE adj. (o-ksi-sé-pti-o-ni-ke — du gr. oxos, acide, et de septon). Chim. Syn. d'AZOTIQUE.

OXSULFACÉTYLE s. m. (o-ksi-sul-fa-sé-ti-lye — du gr. oxos, acide; de sulfure, et de acétyle). Chim. Corps cristallisable, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, produit par l'action du gaz sulfhydrique sur l'oxyphloracétyle.

OXSULFOBEZOYLE s. m. (o-ksi-sul-fa-bain-ze-oy-le — du gr. oxos, acide; de sulfure, et de benzoyle). Chim. Corps cristallin, qu'on obtient en distillant le chlorobenzoyle sur le sulfure de cuivre jaune.

OXYSYLVIQUE adj. (o-ksi-sil-vi-ke — du gr. oxos, acide, et de sylvique). Chim. Se dit d'un acide obtenu en abandonnant à l'air, pendant quelques semaines, une solution alcoolique d'acide sylvique cristallisable.

OXYTHYMOLE s. m. (o-ksi-ti-mo-lye). Chim. Nom donné par Lallemand, qui ne connaissait pas la vraie composition, à l'oxythymoquinone. Ce corps, ainsi que les autres dérivés de la thymoquinone et la thymoquinone elle-même, est décrit en appendice au mot THYMOL, tome XV du Grand Dictionnaire, page 176.

OXYTHYMOQUINONE s. f. (o-ksi-ti-mo-ki-no-ne). Chim. Composé qui se forme soit dans la décomposition de la thymoquinone par la lumière, soit par l'action des alcalis sur la thymoquinone monobromée, soit par l'oxydation du diamidohycol, et qui représente la thymoquinone à laquelle s'est ajouté un atome d'oxygène. Ce corps est décrit, à propos de la thymoquinone, au mot THYMOL, tome XV du Grand Dictionnaire, page 176.

OXYTOULMIQUE adj. (o-ksi-to-ly-a-mi-ke). Chim. Se dit d'un acide, qui est encore connu sous le nom d'acide amidotolmique, et que l'on peut considérer soit comme provenant de l'acide oxytolmique par la substitution d'un atome d'oxygène à un oxydyle, soit son nom amido-gène à un oxydyle, soit comme dérivant de l'acide toulmique par la substitution d'un atome d'oxygène à l'hydrogène, d'où son nom d'acide amidotolmique.

OXYURIQUE adj. (o-ksi-u-ri-ke). Nom donné par Vaquelin à un acide obtenu en traitant l'acide urique par l'acide azotique, et neutralisant par la chaux le produit de la réaction.

OYONNAX, bourg de France (Ain), ch.-l. de cant., arrond., et à 16 kilom. de Nantua; pop. aggl., 3,355 hab. — pop. tot., 3,530 hab.

OSANORE. V. OSANORE, au tome XI du Grand Dictionnaire.



PACALIES s. f. pl. (pa-ka-li). Antiq. Fêtes en l'honneur de la paix, qu'on célébrait à Rome.

PACAUDIÈRE (LA), ch.-l. de cant. (Loire), arrond., et à 24 kilom. N.-O. de Roanne; pop. aggl., 1,058 hab. — pop. tot., 1,832 hab.

PACÉ, bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant., arrond., et à 9 kilom. O. de Rennes; pop. aggl., 650 hab. — pop. tot., 2,568 hab.

PACHYDERMATOCÈLE s. f. (pa-ki-der-ma-to-sè-le — du gr. pachus, épais; de cèle, tumeur). Pathol. Tumeur molle, disposée sous forme de plis superposés, provenant d'une hypertrophie du tissu laminaire.

PACHYDERMIS s. f. (pa-ki-der-mi — du gr. pachus, épais; de derma, peau). Pathol. Syn. d'ÉLÉPHANTIASIS.

PACITE s. f. (pa-si-te). Miner. Variété de l'épocopyrite qui renferme du soufre.

PACY-SUR-EURE, bourg de France (Eure), ch.-l. de cant., arrond., et à 23 kilom. E. de Evreux, sur l'Eure; pop. aggl., 1,780 hab. — pop. tot., 1,810 hab.

PADDOCK s. m. (pa-dok — mot anglais). Enclos pratiqué dans les prairies d'élevage pour recevoir les juments poulinières et leurs poulains.

PADY s. m. — Comm. Grain de riz qui sont restes enveloppés de leur balle.

PADOUE (Louis-Honoré-Hyacinthe-Ernest ARRIGHI DE CASANOVA, duc de), homme politique, V. ARRIGHI DE CASANOVA, au tome Ier du Grand Dictionnaire, et dans ce Supplément.

PÉDOPHILISTE s. f. (pé-do-phi-lis-tis — du gr. pais, enfant; phîlus, ébullition). Pathol. Pempiphig des petits enfants.

PAGANIE, pays breton, situé sur la côte septentrionale du Finistère, et dont les habitants ont vécu, jusque dans ces derniers temps, dans un isolement presque complet.

PAGÉZY (David-Jules), homme politique français, né en 1803. Il se fit d'abord connaître par des publications économiques et agricoles et fut nommé conseiller général de l'Hérault en 1845. Sous l'Empire, il rempli, de 1862 à 1869, les fonctions de maire de Montpellier. En 1863, il fut nommé député au Corps législatif et prit plusieurs fois la parole pour défendre les intérêts viticoles du Midi; mais, en 1869, les électeurs lui préférèrent Ernest Picard, candidat de l'Union libérale. Il donna alors sa démission de maire. Aux élections sénatoriales du 30 janvier 1876, M. Pagézy fut porté sur la liste des législatifs et des bonapartistes coalisés, et il fut élu, le premier sur trois, par 230 voix sur 459 électeurs. Au Sénat, il fait partie du groupe de l'Appel au peuple.

PAGNOLÈS s. f. (pa-gno-lé; gn mil.). Agric. Trêfle commun, dans le Calvados.

PAGNOLE s. f. (pa-gno-le; gn mil.). Boisson qu'on prépare, dans l'Aunis, en macérant dans l'eau des rafles de raisin.

PAILLE s. f. — Paille de fer, copeaux de fer détachés par les tours et servant, entre autres choses, à nettoyer les parquets.

PAILLEULE s. f. (pa-lle-ule; ll mil.).

Pailles, Zostère qu'on recueille sur la côte de Granville, pour servir d'engrais.

PAILLON s. m. — Panier sans anse, de forme évasee, qui est en usage dans la Touraine.

PAILOT s. m. — Cépage rouge du département de l'Indre.

PAILOTTE s. f. (pa-llo-té; ll mil. — rad. paille). Hutto de paille, dans les colonies. Il Toile de paille de riz, dans l'Inde.

PAIMBOEUF, ville de France (Loire-Inférieure), ch.-l. d'arrond., à 50 kilom. O. de Nantes, sur la Loire, près de son embouchure; pop. aggl., 2,434 hab. — pop. tot., 2,612 hab. L'arrond. compte 5 cant., 37 comm., 47,025 hab.

PAIMPOL, bourg de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de cant., arrond., et à 45 kilom. de Saint-Brieuc, au fond d'une baie à laquelle il donne son nom; pop. aggl., 510 hab. — pop. tot., 2,054 hab.

PALAAM s. m. (pa-la-amm). Sorte d'embouchure tenant du mors de bride et du bridon.

— Encycol. La partie du palaam qui se place dans la bouche du cheval consiste en deux tiges d'acier reliées entre elles par un anneau, absolument comme le bridon. La partie extérieure, c'est-à-dire les branches, est faite comme celle du mors de bride et pourvue comme elle, en haut et en bas, de deux anneaux où se bouclent les rênes. Le palaam a, de plus, une gourmette, comme le mors de bride. Par ces dispositions, il a presque la force du mors de bride sans en avoir la rigidité; on s'en sert avec les chevaux de course, quoique le simple bridon soit encore plus usité. Son emploi est indiqué pour les cavaliers qui ont la main dure; il

mesures présentent un caractère clérical et hostile aux institutions républicaines. Lors- qu'à l'Assemblée, à partir du 9 décembre 1875, procéda à l'élection des 75 sénateurs inamovibles qui lui était réservée par la constitution, M. Pajot fut élu le vingt-neuvième, au troisième tour de scrutin, par 348 voix. Au Sénat, il siège à l'extrême droite.

PAL s. m. — Mâtrol. Mesure itinéraire usitée à Java et équivalente à 1 kilomètre.

PAL-DE-CHALENÇON (SAINT-), bourg de France (Haute-Loire), cant. de Bas-en-Basset, arrond., et à 38 kilom. d'Yssingeanx; pop. aggl., 680 hab. — pop. tot., 2,288 hab.

PAL-DE-MONS (SAINT-), bourg de France (Haute-Loire), cant. de Saint-Didier-la-Source, arrond., d'Yssingeanx; pop. aggl., 510 hab. — pop. tot., 2,054 hab.

PALAAM s. m. (pa-la-amm). Sorte d'embouchure tenant du mors de bride et du bridon.

— Encycol. La partie du palaam qui se place dans la bouche du cheval consiste en deux tiges d'acier reliées entre elles par un anneau, absolument comme le bridon. La partie extérieure, c'est-à-dire les branches, est faite comme celle du mors de bride et pourvue comme elle, en haut et en bas, de deux anneaux où se bouclent les rênes. Le palaam a, de plus, une gourmette, comme le mors de bride. Par ces dispositions, il a presque la force du mors de bride sans en avoir la rigidité; on s'en sert avec les chevaux de course, quoique le simple bridon soit encore plus usité. Son emploi est indiqué pour les cavaliers qui ont la main dure; il

